

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

#### **UNION DE FACTORING**

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 avril 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Mr Borhen CHEBBI (ECC MAZARS) et Mme Imen MANSOURI (CPA TUNISIE).

**BILAN ARRÊTÉ**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Exprimé en Dinars

ACTIFS	Notes	2021	2020
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles et corporelles	1	5 971 513	5 892 210
Moins : Amortissements		-4 347 191	-3 991 663
<b>Total des immobilisations corporelles et incorporelles</b>		<b>1 624 322</b>	<b>1 900 547</b>
Immobilisations financières	2	18 378 554	15 852 353
Moins : Provisions		-2 029 000	-952 000
<b>Total Immobilisations financières</b>		<b>16 349 554</b>	<b>14 900 353</b>
Autres actifs non courants	3	16 015	34 189
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>17 989 891</b>	<b>16 835 089</b>
Affacturages et comptes rattachés	4	182 951 787	166 228 517
Moins : Provisions & Agios réservés	5	-16 120 689	-16 700 327
Autres actifs courants	6	2 543 485	2 353 278
Liquidités et équivalents de liquidités	7	962 276	475 344
<b>Total des actifs courants</b>		<b>170 336 860</b>	<b>152 356 812</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>188 326 751</b>	<b>169 191 902</b>

**BILAN ARRÊTÉ**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**  
 Exprimé en Dinars

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		1 500 000	1 500 000
Réserves Fonds Social		707	805
Réserves Pour Réinvestissements exonérés		18 093 819	15 633 819
Résultats Reportés		1 233 122	2 592 707
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>35 827 649</b>	<b>34 727 330</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>4 278 027</b>	<b>4 150 416</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>8</b>	<b>40 105 676</b>	<b>38 877 746</b>
<b>Passifs non courants</b>	<b>9</b>		
Provisions Pour Risques et Charges		170 000	100 000
Emprunt Obligataire		1 290 000	2 580 000
Fonds de Garantie		32 497 284	29 474 465
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>33 957 284</b>	<b>32 154 465</b>
Adhérents et comptes rattachés	<b>10</b>	27 342 495	23 518 304
Autres passifs courants	<b>11</b>	9 136 302	8 103 522
Concours bancaires et autres passifs	<b>12</b>	77 784 994	66 537 865
<b>Total des passifs courants</b>		<b>114 263 791</b>	<b>98 159 690</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>148 221 075</b>	<b>130 314 155</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>188 326 751</b>	<b>169 191 902</b>

**Engagements Hors Bilan**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**  
Exprimé en Dinars

<b>Désignations</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Engagements Donnés</b>	<b>3 909 697</b>	<b>5 586 226</b>
Sans Recours	0	0
Export	0	1 983 540
Import	3 909 697	3 602 686
<b>Engagements Reçus</b>	<b>14 427 335</b>	<b>17 855 644</b>
Garanties Réelles	9 008 330	9 078 330
Garanties Financières	699 005	343 774
Sans Recours		0
Export		1 983 540
Import	4 720 000	6 450 000

**ÉTAT DE RÉSULTAT**  
**POUR LA PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER 31 DECEMBRE 2021**

Exprimés en Dinars

Désignations	Notes	2021	2020
<b>Revenus d'Affacturage</b>			
Commissions d'Affacturage	13	5 483 273	4 569 412
Produits Financiers de Mobilisation	14	14 013 177	13 487 235
Autres Produits Financiers de Placement		633 531	399 669
<b>Total des Produits d'Exploitation</b>		<b>20 129 981</b>	<b>18 456 316</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE</b>			
Charges Financières nettes	15	-7 182 526	-6 164 186
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		<b>-7 182 526</b>	<b>-6 164 186</b>
<b>PRODUIT NET D'AFFACTURAGE</b>		<b>12 947 455</b>	<b>12 292 129</b>
<b>AUTRES CHARGES &amp; PRODUITS</b>			
<b>Provisions Nettes aux Comptes Affacturages</b>		<b>563 291</b>	<b>-831 687</b>
Dotations		-849 423	-1 430 380
Reprises		1 412 714	598 693
Autres Produits d'exploitation	16	22 748	119 134
Frais du Personnel	17	-4 397 623	-3 887 055
Frais Généraux	18	-1 962 959	-1 745 531
Amortissement et Provisions	19	-1 502 528	-582 096
<b>Total Autres Charges &amp; Produits</b>		<b>-7 277 071</b>	<b>-6 927 235</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 670 384</b>	<b>5 364 895</b>
Impôt sur les bénéfices	20	-1 392 356	-1 148 831
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>4 278 027</b>	<b>4 216 063</b>
<b>Eléments Extraordinaires</b>	21		-65 647
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>4 278 027</b>	<b>4 150 416</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**POUR LA PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER 31 DECEMBRE 2021**  
 Exprimé en Dinars

Désignations	Notes	2021	2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissement reçus des Tirés		402 470 780	328 451 910
Financement des adhérents		-419 433 136	-317 004 924
Encaissements provenant des crédits à court terme	<b>22</b>	240 923 541	265 654 324
Remboursement des crédits à court terme	<b>23</b>	-198 081 724	-254 805 996
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	<b>24</b>	-8 543 967	-8 704 989
Intérêts payés	<b>25</b>	-6 432 982	-5 499 848
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>10 902 512</b>	<b>8 090 475</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>26</b>	-96 306	-337 309
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<b>27</b>	-3 000 000	-2 743 142
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations Financières	<b>28</b>	886 584	
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-2 209 723</b>	<b>-3 080 451</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		-2 945 279	
Encaissements emprunts	<b>29</b>	100 000	100 000
Remboursement emprunts	<b>30</b>	-4 856 000	-4 856 000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-7 701 279</b>	<b>-4 756 000</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>991 511</b>	<b>254 024</b>
Trésorerie au début de l'exercice		-13 509 576	-13 763 600
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>31</b>	-12 518 065	-13 509 576
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>991 511</b>	<b>254 024</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021

## 1- Présentation et principes

### 1.1- Présentation de la société

Union de Factoring "UNIFACTOR" est un établissement financier créé sous forme de société anonyme de droit Tunisien le 27 Avril 2000. Son siège social, est sis à Ennour Building Centre Urbain Nord 1004 Tunis.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux établissements Financier.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de factoring au sens de l'article 8 de la loi 2016-48.

Initialement son capital social était de 6.000.000 D divisé en 1 200 000 actions de nominal de 5 D. Il a été augmenté successivement de 4.000.000 D par l'émission de 800.000 actions de nominal de 5 D suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 novembre 2006 et de 5.000.000 D par émission de 1.000.000 actions de nominal de 5 D suite à la décision de l'AGE tenue le 12 mars 2010. Ainsi, son capital actuel s'élève 15.000.000 D divisé en 3.000.000 actions de nominal de 5 D.

La structure du capital se présente, au 31 décembre 2021, comme suit :

Actionnaires	Nombre Actionnaire	Nombre d'Actions	Montant En D	% du capital
<b>Actionnaires tunisiens</b>	<b>28</b>	<b>3 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>100,00%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>19</b>	<b>2 453 076</b>	<b>12 265 380</b>	<b>81,77%</b>
Ayant 3% et plus	11	2 147 246	10 736 230	71,57%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	274 630	1 373 150	9,15%
Public ayant au maximum 0,5%	3	31 200	156 000	1,04%
<b>Personnes physiques</b>	<b>9</b>	<b>546 924</b>	<b>2 734 620</b>	<b>18,23%</b>
Ayant 3% et plus	4	490 892	2 454 460	16,36%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	56 000	280 000	1,87%
Public ayant au maximum 0,5%	3	32	160	0,00%
<b>Actionnaires étrangers</b>	<b>0</b>			<b>0,00%</b>
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>3 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>100,00%</b>

Les principaux actionnaires détenant plus de 5% sont les suivants :

N°	Nom & Prénom / Raison Sociale	Nombre Actions	Participation	
			Montant	en %
1	B N A	375 000	1 875 000	12,50%
2	A T L	340 000	1 700 000	11,33%
3	Amen Bank	277 338	1 386 690	9,24%
4	Assurance CARTE	229 330	1 146 650	7,64%
5	A T B	209 243	1 046 215	6,97%
6	Mohamed Sadok DRISS	196 357	981 785	6,55%
7	SPDIT SICAF	150 000	750 000	5,00%

## 1.2 - Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### - Déclaration de conformité

Les états financiers d'UNIFACTOR, arrêtés au 31 décembre 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

UNIFACTOR applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières IFRS. Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

UNIFACTOR considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel ainsi que du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, et en raison de l'absence d'une norme comptable Tunisienne qui répond aux spécificités de l'activité des établissements financiers de Factoring, et en concertation avec le régulateur, UNIFACTOR a adopté, depuis l'exercice clos le 31 décembre 2000, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 01 et NCT 21.



- **Bilan.**

Le classement des actifs et des passifs conformément à la NCT 1.

La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

- **Etat de Résultats.**

Suivant les exigences de la BCT, le modèle adopté est celui dicté par la norme NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires. L'état de résultat doit faire apparaître les produits et les charges de façon à déterminer les valeurs et soldes intermédiaires suivants :

- la valeur totale des produits d'exploitation d'affacturage
- la valeur totale des charges d'exploitation d'affacturage
- le produit net d'affacturage PNA
- le résultat d'exploitation
- le résultat des activités ordinaires, lorsqu'il existe des éléments extraordinaires au titre de l'exercice en cours ou de l'exercice antérieur.

- **Etat de Flux de trésorerie est celui du modèle de référence.**

La présentation de l'état des flux de trésorerie est la présentation de référence.

- **Etat des engagements Hors Bilans.**

La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont identiques à ceux appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

Désignations	Durée Année	Taux
Logiciel métier et Autres Logiciels	3 et 5	33% et 20%
Bâtiment	20	5%
Matériel de transport	5	20%
Installations générales	10	10%
Mobilier et matériel de bureau	10	10%
Matériel informatique	3	33%

### Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées;
- Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

### - Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

Actifs	Classe	Taux de Provision
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

### **Classe 0- Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

### **Classe 1- Actifs nécessitant un suivi particulier :**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

### **Classe 2- Actifs incertains :**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des problèmes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal entre 90 à 180 jours.

### **Classe 3- Actifs préoccupants :**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

### **Classe 4- Actifs compromis :**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

#### **- Méthodologie de classification**

Pour l'affacturage domestique avec recours, la classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour l'affacturage domestique sans recours et l'affacturage à l'export, la classification est faite par tiré. Un tiré est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et la garantie reçue de l'assureur ou du correspondant.

L'analyse de la situation financière du client n'est pas systématiquement prise en compte lors de l'évaluation des engagements de la société.

#### **- Provision additionnelle**

La provision additionnelle prévue par la circulaire 2013-21 est calculée au taux de :

- 40% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 3 et 5 années ;
- 70% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 6 et 7 années ;
- 100% pour les actifs dont le séjour en classe 4 est supérieur ou égal à 8 ans.

Le risque net, base de calcul de la provision additionnelle correspond à la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements bancaires ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire N° 91-24.

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent.

#### **- Provision collective**

Suivant la circulaire 2022-02 du 4 Mars 2022 a abrogé la circulaire 91-24 du 17-12-1991, les contreparties non dépréciées individuellement et relevant des classes 0 et 1, font l'objet d'une analyse pour déterminer une éventuelle dépréciation. Cette analyse s'appuie sur les données historiques. Elle permet de déterminer pour chaque groupe de contreparties :

- Un taux de migration moyen observé au cours des années antérieurs. Ces taux de migration historiques du groupe des contreparties seront majorés par des taux prédéfinis par secteur.
- Un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les années antérieurs à l'année N à partir des taux de provisionnement pour chaque groupe de contreparties.

Ces taux ne doivent en aucun cas être inférieurs aux taux de provisionnement minimum. L'application des taux de provisionnement inférieurs aux taux minimaux doit être motivée et autorisée par la banque centrale de Tunisie. La BCT a agréé l'application du taux historique de provisionnement moyen au lieu du minimum exigé par la circulaire.

L'estimation de la provision collective est égale à l'encours additionnel de chaque groupe de contrepartie multiplié par le taux de migration ajusté multiplié par le taux de provisionnement moyen historique.

#### **- Taxe sur la valeur ajoutée**

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ». La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ». La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ». En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

#### **- Impôt sur les sociétés**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du total des revenus d'affacturage brut toutes taxes comprises.

#### **- Autres impôts et taxes :**

UNIFACTOR est, essentiellement, soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux T.C.L, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.

- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

## **2 – Notes Détaillées**

### **2.1-Le Bilan**

#### **Note 1- Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises ou créées sont constituées d'actifs non monétaires identifiables sans substance physique Logiciels métier et autres. Les immobilisations corporelles, comprennent les éléments physiques et tangibles durables susceptibles de générer, au profit de la société, des avantages économiques futurs. Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Elles totalisent, au 31 décembre 2021, une valeur nette comptable de **1.624 KD** contre **1.901 KD** au 31 décembre 2020. Le tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et des amortissements y afférents se présente comme suit :

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Désignations	Taux Amort	Valeurs Brutes				Amortissements				Valeur Comptable Nette
		Début Exercice	Acquisitions	Cessions	Fin Exercice	Début Exercice	Dotations Exercice	Cessions	Fin Exercice	
<b>Immobilisations Incorporelles</b>										
<b>Logiciel Métier:</b>		<b>1,468,531</b>	<b>24,974</b>	<b>0</b>	<b>1,493,505</b>	<b>1,389,221</b>	<b>77,489</b>	<b>0</b>	<b>1,466,710</b>	<b>26,795</b>
Logiciel PROFACTOR	33%	90,000	0	0	90,000	90,000	0		90,000	0
Logiciel AQUARIUS	20%	1,317,726	0	0	1,317,726	1,251,298	66,428		1,317,726	0
Autres Logiciels	33%	60,805	24,974	0	85,779	47,923	11,061		58,984	26,795
<b>Logiciel Bureautiques:</b>	33%	<b>225,026</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>225,026</b>	<b>225,026</b>	<b>0</b>		<b>225,026</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations Incorporelles en cours</b>		<b>44,470</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44,470</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>44,470</b>
<b>Sous Total Immobilisations Incorporelles</b>		<b>1,738,027</b>	<b>24,974</b>	<b>0</b>	<b>1,763,001</b>	<b>1,614,247</b>	<b>77,489</b>	<b>0</b>	<b>1,691,736</b>	<b>71,265</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>										
Bâtiment siège	5%	2,204,841	0	0	2,204,841	884,187	109,940		994,127	1,210,714
Matériel de transport	20%	678,277	0	0	678,277	386,372	80,591		466,963	211,314
Agencement & installations générales	10%	292,051	2,469	0	294,520	258,514	8,364		266,878	27,642
Mobilier & matériel de bureau	10%	157,138	7,331	0	164,469	141,791	4,012		145,803	18,666
Matériel informatique	33%	821,875	44,530	0	866,405	706,552	75,132		781,684	84,721
<b>Sous total immobilisations corporelles</b>		<b>4,154,183</b>	<b>54,330</b>	<b>0</b>	<b>4,208,513</b>	<b>2,377,416</b>	<b>278,039</b>	<b>0</b>	<b>2,655,455</b>	<b>1,553,057</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>5,892,210</b>	<b>79,304</b>	<b>0</b>	<b>5,971,514</b>	<b>3,991,663</b>	<b>355,528</b>	<b>0</b>	<b>4,347,191</b>	<b>1,624,322</b>

## Note 2- Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à **16.350 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **14.900 KD** au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Prêts	0	-2 701
Cautionnements versés	560	560
Emprunt National 2021	500 000	0
Participation au Capital Risque : ATD SICAR	13 086 175	13 468 675
Participation au Capital Risque : SICAR INVEST	2 291 819	2 385 819
PARTICIPATION CAPITAL BBM	2 500 000	0
Provision Dépréciation Participation	-2 029 000	-952 000
<b>Total</b>	<b>16 349 554</b>	<b>14 900 353</b>

Le détail des Participations entrant dans le cadre des Fonds gérés confiés à l'ATD SICAR se dressent comme suit :

Fonds	Titres	2021	2020
<b>FG 2007</b>		<b>303 533</b>	<b>303 533</b>
	CTIIA	220 000	220 000
	Nouva Poule	83 533	83 533
<b>FG 2015</b>		<b>1 187 500</b>	<b>1 570 000</b>
	Métal Service Center	351 500	1 187 500
	Fonds non Placés	836 000	382 500
<b>FG 2016</b>		<b>1 830 000</b>	<b>1 830 000</b>
	Prochimica	1 464 000	1 464 000
	Fonds non Placés	366 000	366 000
<b>FG 2017</b>		<b>1 925 000</b>	<b>1 925 000</b>
	Tunisco	1 540 000	1 540 000
	Fonds non Placés	385 000	385 000
<b>FG 2018</b>		<b>2 450 000</b>	<b>2 450 000</b>
	SOTUVER GLASS INDUSTRIE	1 960 000	1 960 000
	Fonds non Placés	490 000	490 000
<b>FG 2019</b>		<b>2 647 000</b>	<b>2 647 000</b>
	SOTUVER GLASS INDUSTRIE	120 000	120 000
	Fonds non Placés	2 527 000	2 527 000
<b>FG 2020</b>		<b>2 743 142</b>	<b>2 743 142</b>
	Fonds non Placés	2 743 142	2 743 142
<b>Total</b>		<b>13 086 175</b>	<b>13 468 675</b>

Le détail des Participations entrant dans le cadre des Fonds gérés confiés à la SICAR INVEST se dressent comme suit :

Fonds	Titres	2021	2020
<b>FG 2013</b>		<b>1 055 819</b>	<b>1 055 819</b>
	Nitrokym	0	135 819
	ADVANS PHARMA	230 000	230 000
	BRIQUETERIE MILADI ZOUHEIR "BMZ"	690 000	690 000
	Fonds non Placés	135 819	
<b>FG 2014</b>		<b>1 236 000</b>	<b>1 270 000</b>
	Le Raccordement	236 000	236 000
	COMPLEXE TLILI DE PRODUCTION AVICOLE "C.T.P. A"	1 000 000	1 060 000
	Fonds non Placés		34 000
<b>Total</b>		<b>2 291 819</b>	<b>2 385 819</b>

### Note 3- Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à la clôture de l'exercice à **16 KD** contre **34 KD** au 31/12/2020, englobent exclusivement les frais d'émission des emprunts obligataires.

Ils s'analysent comme suit :

Emprunts Obligataires	Valeurs Brutes			Résorptions			VCN 2021
	Début de Période	Addition	Fin de Période	Cumul Résorptions Fin 2020	Dotation 2021	Cumul Résorptions Fin 2021	
UF2018	83 701		83 701	49 512	18 174	67 686	16 015
<b>Total</b>	<b>83 701</b>	<b>0</b>	<b>83 701</b>	<b>49 512</b>	<b>18 174</b>	<b>67 686</b>	<b>16 015</b>

### Note 4- Affacturages et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à **182.952 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **166.229 KD** au 31/12/2020.

Désignations	2021	2020
Affacturages achats domestique	166 528 916	153 899 788
Affacturages achats export	1 212 069	1 212 069
Affacturages achats import	6 314 280	2 759 512
Affacturages effet à l'encaissement	5 995 824	6 195 650
Comptes Courants adhérents Débiteurs	2 900 699	2 161 499
<b>Total</b>	<b>182 951 787</b>	<b>166 228 517</b>

#### Affacturation domestique

- Affacturation Achats Sans recours. Il s'agit du solde des opérations réalisées avec garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Achats avec recours. Le solde de ce compte représente le solde des opérations réalisées sans la garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Effets à l'encaissement. Il s'agit du compte qui enregistre les effets reçus des tirés suite aux diverses opérations de recouvrement et qui sont remis aux banques pour encaissement.

#### Affacturation internationale

- Affacturation Export. Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur Tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.
- L'affacturation Import. C'est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. UNIFACTOR est sollicité par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.



## Note 5- Provisions & Agios réservés

Le solde de cette rubrique s'élève à **16.121 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **16.700 KD** au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Agios réservés	463 047	479 394
Provisions Aux Comptes d'Affacturage	14 673 672	15 314 433
Provisions Collectives	983 970	906 500
<b>Total</b>	<b>16 120 689</b>	<b>16 700 327</b>

### Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 31/12/2021, se présentent comme suit :

Désignations	Montants exprimés en MD					
	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Total
<b>Engagement Brut *</b>	<b>151 763</b>	<b>10 820</b>	<b>347</b>	<b>968</b>	<b>24 512</b>	<b>188 410</b>
<b>Garantie financière</b>	<b>27 521</b>	<b>2 271</b>	<b>70</b>	<b>412</b>	<b>6 189</b>	<b>36 463</b>
FDG	22 801	2 271	70	412	5 490	31 044
Assurance	4 720	0	0	0	0	4 720
Autres Bons de Caisse & Traités Avalisés	0	0	0	0	699	699
<b>Engagement Brut après imputation GF</b>	<b>124 243</b>	<b>8 548</b>	<b>277</b>	<b>556</b>	<b>18 323</b>	<b>151 947</b>
Recouvrement Après Clôture & Règlement en plus	18	6	0	44	689	758
Réajustement FDG+RNA+REG PLUS + ASS > Encours	2 200	0	0	0	284	2 484
<b>Engagement Net</b>	<b>126 424</b>	<b>8 542</b>	<b>277</b>	<b>512</b>	<b>17 918</b>	<b>153 674</b>
Engagement Net	126 424	8 542	277	512	17 918	153 674
Produits Réservés Agios	0	0	0	0	463	463
Provisions sur encours	0	0	55	159	12 515	12 729
Complément de Provisions Cir 2013-21	0	0	0	0	1 945	1 945
<b>Total de la Couverture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>159</b>	<b>14 923</b>	<b>15 137</b>
<b>Risque encouru</b>	<b>126 424</b>	<b>8 542</b>	<b>222</b>	<b>354</b>	<b>2 995</b>	<b>138 537</b>
<b>Années</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Ratios des Actifs Classés {2 -3- 4}</b>	<b>12,15%</b>	<b>11,87%</b>	<b>11,85%</b>	<b>13,69%</b>	<b>15,27%</b>	<b>12,17%</b>
<b>Ratios de Couverture par Agios et Provisions</b>	<b>88,19%</b>	<b>82,15%</b>	<b>85,22%</b>	<b>79,27%</b>	<b>77,39%</b>	<b>80,91%</b>

\* Augmenté des engagements Hors Bilan

Le ratio des actifs accrosés s'établit au 31 Décembre 2021, à **12,17%** contre **15,27%** en 2020. Quant au ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit en 2021 à **80,91%** contre **77,39%** en 2020.

### Note 6- Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à **2.543 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **2.353 KD** au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Personnel avances & acomptes	34 180	35 282
Etat impôts et taxes	1 130 350	1 363 641
Débiteurs divers	38 301	27 389
Produits à Recevoir Intérêts ATD SICAR	593 810	378 205
Produits à Recevoir FF Régularisation	38 517	
Charges payées ou comptabilisées d'avance	613 321	483 747
Prêts au Personnel Echéances à moins 1 an	0	0
Produits à Recevoir - Commissions Bancaires	12 770	12 770
Produits à Recevoir - Intérêts SICAR INVEST	25 346	52 242
Produits à Recevoir - Intérêts Emprunt National 2014	22 542	0
Produits à Recevoir - commissions import	34 347	
<b>Total</b>	<b>2 543 485</b>	<b>2 353 278</b>

### Note 7- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à **962 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **475 KD** au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Emprunt National Échéance moins d'un An	0	100 000
Placement Sicar invest CT	0	364 181
BNA agence du siège CPD	6 567	6 567
Amen BANK Agence CUN	77	77
ATB SAADI UNIFACTOR fonds social	146	1 129
Caisses	2 977	3 391
BH Agence CUN	952 510	
<b>Total</b>	<b>962 276</b>	<b>475 344</b>

### Note 8- Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à **40.106 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **38.878 KD** au 31/12/2020.

Les capitaux propres se détaillent au 31 Décembre 2021, comme suit :

Désignations	2021	2020
Capital social	15 000 000	15 000 000
Réserves Légales	1 500 000	1 500 000
Réserves Fonds Social	707	805
Réserves Pour Réinvestissements exonérés	18 093 819	15 633 819
Résultats Reportés	1 233 122	2 592 707
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>35 827 649</b>	<b>34 727 330</b>
Résultat de l'exercice	<b>4 278 027</b>	<b>4 150 416</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>40 105 676</b>	<b>38 877 746</b>
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000
Résultat par action	1,426	1,383

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

Désignations	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Réserves Réinvest Exonéré	Résultats Reportés	Dividendes	Résultat de la période	Total capitaux propres
<b>Solde Avant Affectation au 31/12/2020</b>	<b>15 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>805</b>	<b>15 633 819</b>	<b>2 592 707</b>	<b>0</b>	<b>4 150 416</b>	<b>38 877 747</b>
Résultats Reportés 2019					-2 592 707		2 592 707	0
Réserves Légales							0	0
Réserves Disponibles ( R. Réinvestissement Exonérés)							0	0
Réserves pour Réinvestissements Exonérés 2020				2 460 000			-2 460 000	0
Réserves pour Fonds Social			50 000				-50 000	0
Dividendes						3 000 000	-3 000 000	0
Résultats Reportés 2020								0
<b>Solde Après Affectation au 31/12/2020</b>	<b>15 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>50 805</b>	<b>18 093 819</b>	<b>0</b>	<b>3 000 000</b>	<b>1 233 123</b>	<b>38 877 747</b>
Utilisations Réserves pour Fonds Social			-50 098					-50 098
Distributions de Dividendes 2020						-3 000 000		-3 000 000
Résultats 2021							4 278 027	4 278 027
<b>Solde Avant Affectation au 31/12/2021</b>	<b>15 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>707</b>	<b>18 093 819</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 511 150</b>	<b>40 105 676</b>

- Le niveau des Capitaux Propres Avant affectation a augmenté de +12 % passant de 35.878 KD MD fin 2020 à 40.106 KD fin 2021.
- A noter que le niveau de capitaux propres est passé de 7.729 KD fin 2009 à 40.106 KD au 31 Décembre 2021,

Désignations	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	En MKD
													2021
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 363	12 725	14 607	16 853	17 341	18 935	20 754	22 430	24 218	26 871	29 827	34 727	35 878
Résultats de l'exercice	1 365	1 908	2 269	2 166	2 377	2 911	3 223	2 738	4 058	4 513	4 951	4 151	4 278
Capitaux propres après affectation	7 729	14 633	16 876	19 019	19 718	21 846	23 977	25 168	28 277	31 384	34 778	38 878	40 106
<b>Évolution</b>	<b>21%</b>	<b>89%</b>	<b>15%</b>	<b>13%</b>	<b>4%</b>	<b>11%</b>	<b>10%</b>	<b>5%</b>	<b>12%</b>	<b>11%</b>	<b>11%</b>	<b>12%</b>	<b>12%</b>

### Note 9- Passif non courant :

Le solde de cette rubrique s'élève à **33.957 KD** au 31/12/2021, contre **32.154 KD** au 31/12/2020 :

Désignation	En D	
	2021	2020
Emprunt Obligataire	1 290 000	2 580 000
Fonds de Garantie	32 497 284	29 474 465
Provisions Pour Risques et Charges	170 000	100 000
<b>Total</b>	<b>33 957 284</b>	<b>32 154 465</b>

#### • Emprunts Obligataires :

Emprunt	Montant	En KD							
		Remboursement		Encours		Echéance à-1 an		Echéance a +1 an	
		2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
UF 2005	20 000	20 000	20 000						
UF 2006	10 000	10 000	10 000						
UF 2008	10 000	10 000	10 000						
UF 2010	10 000	10 000	10 000						
UF 2013	20 000	20 000	20 000						
UF 2015	17 830	17 830	14 264	0	3 566	0	3 566	0	0
UF 2018	6 450	3 870	2 580	2 580	3 870	1 290	1 290	1 290	2 580
<b>Total</b>	<b>94 280</b>	<b>91 700</b>	<b>86 844</b>	<b>2 580</b>	<b>7 436</b>	<b>1 290</b>	<b>4 856</b>	<b>1 290</b>	<b>2 580</b>

Depuis l'année 2005, UNIFACTOR a émis 7 Emprunts obligataires :

- 6 Emprunts sont totalement remboursés
- 1 Emprunt est en cours et remboursé partiellement

#### Les encours des emprunts obligataires par maturité

Emprunt	Echéance	Encours	D <1M	En KD					
				1M <D<3M	3M<D <6M	6M<D<1A	1A<D<2A	D > 2A	TOTAL
UF 2015	25-févr.	0		0					0
UF 2018	30-nov.	2 580				1 290	1 290		2 580
<b>Total</b>		<b>2 580</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 290</b>	<b>1 290</b>	<b>0</b>	<b>2 580</b>

M: mois; A: année

#### • Fonds de Garantie :

Le solde du compte Fonds de garantie s'élève à **32.497 KD** au 31/12/2021, contre **29.474 KD** au 31/12/2020 :

Désignations	2021	2020
Fonds de Garantie	32 497 284	29 474 465
<b>Total</b>	<b>32 497 284</b>	<b>29 474 465</b>

Le compte Fonds de garantie enregistre les prélèvements effectués sur les opérations d'affacturage pour constituer un dépôt de garantie. Ce compte est alimenté par un pourcentage du montant de chaque facture décaissée qui vient diminuer le montant du décaissement réel.

### Note 10- Adhérents et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à **27.342** KD au 31/12/2021, contre un solde de **23.518** KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Comptes courants adhérents	21 065 422	20 795 998
Compte courant correspondant	6 277 073	2 722 305
<b>Total</b>	<b>27 342 495</b>	<b>23 518 304</b>

Le solde de ce compte représente le total des factures achetées et non décaissées, le solde des comptes de nos correspondants pour l'affacturage import et le solde des comptes adhérents qui sont financés par des billets à ordre non encore liquidés.

### Note 11- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à **9.136** KD au 31/12/2021, contre un solde de **8.104** KD au 31/12/2020.

Désignations	2021	2020
Affacturages règlements en plus	227 042	227 042
Provisions pour congés à payer	259 358	212 185
Etat impôt & taxes	1 798 364	1 635 929
Compte Courant actionnaires	19	19
C.N.S.S	169 950	148 300
Créditeurs divers	189 962	116 149
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 448 490	2 330 127
Produits Constatés d'Avance : Adhérent Débiteurs	1 378 339	1 229 096
Charges à payer	1 720 171	1 264 902
Provisions pour Indemnité de Départ DG	100 000	100 000
Provisions pour salaire à payer	705 776	662 588
Provisions pour dépréciation comptes débiteurs	93 240	93 240
Provisions pour dépréciation écart engagement	7 022	7 022
Provisions pour instances bancaires	35 921	35 921
Rémunérations dues aux Personnel	0	488
Provisions pour Remboursement CNAM	2 648	1 731
Produits à recevoir sur com import	0	38 783
<b>Total</b>	<b>9 136 302</b>	<b>8 103 522</b>

### Note 12- Concours bancaires et autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève à **77.785** KD au 31/12/2021, contre un solde de **66.538** KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Intérêts Courus Non Echus	20 912	286 842
Emprunts à 1an	21 190 274	24 756 274
Mobilisation des Créances	3 093 467	10 474 010
Certificats de dépôts emprunteurs	40 000 000	17 500 000
Banques	13 480 341	13 520 739
<b>Total</b>	<b>77 784 994</b>	<b>66 537 865</b>

L'analyse des emprunts et des concours bancaires par maturité au terme de l'année 2021 se présente comme suit :

U : MD

Désignations	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en	Dettes	Total
					principal	rattachées	Général
					1	2	1+2
<b>Dettes Représentées par un titre</b>	<b>33 500</b>	<b>7 790</b>	<b>1 290</b>	<b>0</b>	<b>42 580</b>	<b>21</b>	<b>42 601</b>
Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à la clôture	33 500	6 500	0	0	40 000	0	40 000
Certificats de dépôts	33 500	6 500			40 000		40 000
Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à la clôture	0	1 290	1 290	0	2 580	21	2 601
Emprunts Obligataires		1 290	1 290		2 580	21	2 601
<b>Autres fonds empruntés</b>	<b>0</b>	<b>36 473</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 473</b>	<b>0</b>	<b>36 473</b>
Crédit Direct		19 900			19 900		19 900
Ligne de crédit non mobilisable		13 480			13 480		13 480
Autres concours		3 093			3 093		3 093
<b>Total</b>	<b>33 500</b>	<b>44 263</b>	<b>1 290</b>	<b>0</b>	<b>79 053</b>	<b>21</b>	<b>79 074</b>

## 2.2- Etat de Résultats

### Note 13- Commissions d'affacturage

Le solde de cette rubrique s'élève à **5.483** KD au 31/12/2021, contre un **4.569** KD au 31/12/2020

Désignation	2021	2020
Commissions d'affacturages	5 219 498	4 133 325
Commissions p. échéance impayée	84 345	172 550
Commissions sur signature. billet à ordre	117 029	114 587
Commissions sur avoir	0	0
Commissions sur report échéance	62 400	148 950
<b>Total</b>	<b>5 483 273</b>	<b>4 569 412</b>

### Note 14- Produits financiers de mobilisation

Le solde de cette rubrique s'élève à **14.013** KD au 31/12/2021, contre un solde **13.487** KD au 31/12/2020

Désignation	2021	2020
Produits Financiers de Mobilisation	14 225 918	13 155 288
- Produits sur Comptes débiteurs	149 243	238 596
+ PPCA n-1	2 330 127	2 801 724
+ Agios n-1	479 394	578 340
- PPCA n	2 448 490	2 330 127
- Agios n	463 047	479 394
+ Produits à Recevoir (FF Régularisation)	38 517	0
<b>Total</b>	<b>14 013 177</b>	<b>13 487 235</b>

### Note 15- Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à **7.183 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **6.164 KD** au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Intérêt Certificats de dépôts	2 449 144	1 483 291
Intérêt mob c c p Amen Bank	452 817	380 643
Intérêt Crédit CMT BH	1 254 892	1 418 286
Commission de souscription	121 460	107 122
Emprunts Obligataires. intérêts	381 215	831 471
Emprunts Obligataires autres commissions	7 096	7 798
Autres commissions	292 575	219 591
Autres commissions de placement	233 674	216 980
Intérêts débiteur comptes courants	1 567 911	1 471 024
Intérêt Crédit CMT BNA	427 910	489 828
Dotation aux résorptions des charges à repartir	18 174	35 201
Produits Antérieur CC BH	-20 358	-15 505
Commission de Tenue de Registre des Val Mobilières	2 043	2 042
Charges Financières Ex Antérieurs BH	0	13 173
Charges Financières Ex Antérieurs BNA	0	-225 000
Produits Antérieurs Compte Courant BNA	-417	-38 228
Produits Antérieurs Compte Courant ATB	-5 993	0
Charges Financières Ex Antérieurs ATB	381	-233 532
<b>Total</b>	<b>7 182 526</b>	<b>6 164 186</b>

### Note 16- Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à **23 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **119 KD** au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Profits non requérants	22 748	53 958
Radiations - Charges	0	-328 565
Radiations - Produits	0	393 741
<b>Total</b>	<b>22 748</b>	<b>119 134</b>

### Note 17- Frais du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à **4.398 KD** au 31/12/2021, contre un solde de **3.887 KD** au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Salaires Mensuels	2 934 508	2 724 237
Primes à Payer	437 653	408 879
Provisions pour Congés payés	47 173	-20 154
Assurance Départ à la Retraite	204 684	59 069
CNSS	590 801	536 405
Assurance Groupe	75 225	71 068
Indemnités de Stage	3 375	3 499
Habillement du personnel & Médecin du travail	945	758
TFP	68 174	63 123
FOPROLOS	34 087	31 561
Provision Pour Indemnité de Licenciement	0	0
Autres Charges du Personnel	1 000	8 610
<b>Total</b>	<b>4 397 623</b>	<b>3 887 055</b>

### Note 18- Frais Généraux

Le solde de cette rubrique s'élève à **1.963** KD au 31/12/2021, contre un solde **1.746** KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Achat de matières et fournitures	145 014	142 037
Loyer	38 871	37 000
Frais de Nettoyage et de syndic	39 388	37 025
Entretiens et réparations	51 825	41 509
Assurance	36 763	34 500
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	2 210	3 992
Formation et séminaires	19 797	90 779
Services informatiques	220 687	201 190
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	345 606	301 230
Publicités, publications, relations publiques	194 724	111 749
Frais de Déplacements -Bons de Restaurants	129 029	98 071
Frais postaux et de télécommunications	47 086	29 032
Services bancaires et assimilés	36 917	27 918
Frais d'Adhésion FCI	24 929	23 663
Frais d'Adhésion APTBEF	9 916	9 879
Frais & Commissions correspondant Etranger	0	596
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	79 227	66 701
Jetons de présence	195 000	195 000
Rémunération des Comités	180 000	180 000
Pertes non Requérantes	77	1 227
T.C.L	40 121	38 036
Droits d'enregistrement et de timbres	606	425
Autres impôts et taxes	26 699	68 987
Autres droits liés Exercice Antérieur	0	1 270
Pertes non recurentes Exercices Antérieurs	0	1 868
Provision pour contribution conjoncturelle	98 471	1 849
<b>Total</b>	<b>1 962 959</b>	<b>1 745 531</b>

### Note 19- Amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à **1.503** KD au 31/12/2021, contre un solde de **582** KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Dotation aux amortissements immobilisations incorporels	77 489	282 032
Dotation aux amortissements immobilisations corporels	278 039	254 745
Dotation Provision Dépréciation Participation	1 077 000	366 000
Dotation aux provisions Comptes Débiteurs	0	-25 532
Dotations aux provisions pour Risques et Charges	70 000	-
Reprises sur prov.p / instances bancaires	0	-295 149
<b>Total</b>	<b>1 502 528</b>	<b>582 096</b>

### Note 20- Impôts sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique s'élève à **1.392** KD au 31/12/2021, contre un solde de à **1.149** KD au 31/12/2020

Désignation	2021	2020
Impôt	1 392 356	1 148 831
<b>Total</b>	<b>1 392 356</b>	<b>1 148 831</b>



## Note 21- Eléments extraordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 66 KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Provisions Pour Contribution Conjoncturelle	0	65 647
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>65 647</b>

## 2.3- Etat de Flux de Trésorerie

### Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

#### Note 22- Encaissements provenant des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à **240.924** KD au 31/12/2021 contre un solde de **265.654** KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
AMEN BANK	21 923 541	17 004 324
ATD	54 500 000	82 150 000
ATD SICAR CAPITAL	20 000 000	
AXIS		500 000
BH CCT	45 000 000	120 000 000
BH OBLIGATAIRE	3 000 000	
BH SICAV	12 000 000	
BNA CCT		15 000 000
Capitaux Obligataire Sicav	7 000 000	2 000 000
CAPSA		500 000
CARTE	19 000 000	
CGI		3 000 000
CIL SICAR	22 000 000	
GO Sicav	9 000 000	16 000 000
La Poste Obligataire Sicav		9 500 000
MAYDOR	1 000 000	
PHENICIA	18 000 000	
SBY	1 500 000	
sicav Tanit	7 000 000	
<b>Total</b>	<b>240 923 541</b>	<b>265 654 324</b>

#### Note 23- Remboursement des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à **198.082** KD au 31/12/2021, contre un solde de **254.806** KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
AMEN BANK	1 581 724	2 255 996
ATD	45 000 000	88 050 000
ATD SICAR CAPITAL	17 000 000	
AXIS		1 000 000
BH CCT	45 000 000	120 000 000
BH OBLIGATAIRE	3 000 000	
BH SICAV	8 000 000	
BNA CCT		15 000 000
CAPITAL OBLIGATAIRE	5 000 000	
Capitaux Obligataire Sicav		3 000 000

CAPSA	500 000	
CARTE	13 000 000	
CGI		2 000 000
CIL	21 000 000	
GO Sicav	17 000 000	8 500 000
La Poste Obligataire Sicav		15 000 000
PHENICIA	18 000 000	
TANIT	4 000 000	
<b>Total</b>	<b>198 081 724</b>	<b>254 805 996</b>

#### Note 24- Sommes versées aux Fournisseurs et aux Personnels

Le solde de cette rubrique s'élève à **8.544** KD au 31/12/2021, contre un solde de 8.705 KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Personnel	2 194 307	1 968 177
Etat Impôt & Taxes	1 990 123	2 834 245
Fournisseurs et autres Tiers	4 359 537	3 902 566
<b>Total</b>	<b>8 543 967</b>	<b>8 704 989</b>

#### Note 25- Intérêts payés

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.433 KD au 31/12/2021, contre un solde de 5.500 KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Intérêts Certificats de dépôts	2 269 104	1 366 138
Autres Commissions & Intérêts	3 516 733	3 001 598
Intérêts & commissions sur Emprunts Obligataires	647 146	1 132 112
<b>Total</b>	<b>6 432 982</b>	<b>5 499 848</b>

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

##### Note 26- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à **96** KD au 31/12/2021, contre un solde de **337** KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Matériel de Transport		265 934
Logiciel bureautique	25788	
Agencement & installations générales		12 435
Mobilier & matériel de bureau	70 518	58 940
<b>Total</b>	<b>96 306</b>	<b>337 309</b>

##### Note 27- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.000 KD au 31/12/2021, contre un solde de 2.743 KD au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Participation Fonds Gérés ATD SICAR		2 743 142
Participation BBM	2 500 000	
Emprunt National 2021	500 000	
<b>Total</b>	<b>3 000 000</b>	<b>2 743 142</b>

## Flux de trésorerie liés aux activités de financement

### **Note 28- Encaissement d'emprunts**

Le solde de cette rubrique s'élève à **887** KD au 31/12/2021, contre **100** KD au 31/12/2020

Désignation	2021	2020
Emprunt National 2014		100 000
FG 2015 ATD	382 500	
FG 2013+2014 SICAR INVEST	504 084	
<b>Total</b>	<b>886 584</b>	<b>100 000</b>

### **Note 29- Encaissement d'emprunts**

Le solde de cette rubrique s'élève à 100 KD au 31/12/2021, contre le même montant au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Emprunt National 2014	100 000	100 000
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>

### **Note 30- Remboursement d'emprunts**

Le solde de cette rubrique s'élève à **4.856** KD au 31/12/2021 contre le même solde au 31/12/2020.

Désignation	2021	2020
Emprunt obligataire UF 2018	1.290.000	1.290.000
Emprunt obligataire UF 2015	3 566 000	3 566 000
<b>Total</b>	<b>4 856 000</b>	<b>4 856 000</b>

### **Note 31- Liquidités Fin de période**

Le tableau suivant portant sur le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au bilan, d'autre part et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 67 de la NC 01 norme générale :

Actif	Bilan	Etat Flux
<b>Liquidités et équivalent de liquidités</b>	<b>962 277</b>	<b>962 277</b>
Emprunt National Échéance moins d'un An	0	
BH Agence CUN	952 510	952 510
BNA agence du siège CDP	6 567	6 567
Amen BANK Agence CUN	77	77
ATB Saadi Unifactor Fonds Social	146	146
Caisses	2 977	2 977
<b>Passif</b>		
<b>Concours bancaires et autres passifs</b>	<b>77 784 994</b>	<b>13 480 342</b>
Intérêts Courus Non Echus	20 912	
Emprunts a 1 an	21 190 274	
Mobilisation des Créances	3 093 467	
Certificat de dépôt	40 000 000	
Banques	13 480 341	13 480 342
<b>Trésorerie Fin de Période</b>		<b>-12 518 065</b>

### 32- Informations sur les parties liées :

32.1 Les parties liées à la société Union de Factoring (UNIFACTOR) sont des actionnaires et des Administrateurs ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires. Ainsi Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

Parties liées	Groupe	Activité	Nature de relation
BNA	BNA	Bancaire	Actionnaire
ATB	ATB	Bancaire	Actionnaire
ATL	ATB	Leasing	Actionnaire
AMEN BANK	AMEN BANK	Bancaire	Actionnaire
CARTE	CARTE	ASSURANCE	Actionnaire
BNA capitaux	BNA	Intermédiation boursière	Société du groupe BNA
SICAR INVEST	BNA	SICAR	Société du groupe BNA
Arab Tunisian Développement ATD	ATB	SICAR	Société du groupe ATB
AXIS TRESORERIE	ATB	SICAV	Société du groupe ATB
Computer Distribution (CODIS)	ATB	Commercialisation en gros de matériel informatique	Société du groupe ATB

### 32.2 Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2020

Les transactions avec les parties liées, réalisées courant 2021, se présentent comme suit :

#### 32.2.1 Transactions réalisées avec le Groupe BNA

##### 32.2.1.1 Banque Nationale Agricole BNA

UNIFACTOR est titulaire de deux comptes courants en Dinar et en Euro ouverts sur les livres de la BNA succursale de Tunis, Le Solde de chaque compte est comme suit:

Devise	Solde (en DT)	Sens du compte
Dinars	1.253.587	Solde Créiteur
Euro	6.567	Solde Débiteur

##### 32.2.1.2 BNACapitaux

#### -Tenue des Registres de valeurs mobilières :

La société Union de Factoring confie à la société BNA CAPITAUX la tenue de ses registres de titres de capital et de titres de créances.

En contrepartie des services rendus, la société Union de Factoring règle à la société BNA CAPITAUX une rémunération annuelle forfaitaire :

- de mille dinars (1000 DT HTVA) pour la tenue du registre des obligations,
- de huit cents dinars (800 DT HTVA) pour la tenue du registre des actions

La présente convention est valable pour une durée d'une année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation un mois avant la fin de la période initiale ou renouvelée par l'une ou l'autre des parties.

Les charges comptabilisées au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à 1800 DT.

### 32.2.1.3- SICAR INVEST

Le montant des Fonds à Capital Risque mis à la disposition de SICAR INVEST, antérieurement à 2021, et gérés pour le compte de l'Union de Factoring, s'élève, au 31 décembre 2021, à 2.292 KDT répartis par fonds conformément au tableau ci- dessous :

Fonds Gérés	Montant en KDT	Conditions de rémunération
FG 2014	1 236	-Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés ; -Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure à un an ; -Une commission de 5% sur les produits reçus.
FG 2013	1 056	-Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés ; -Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure à un an ; -Une commission de 5% sur les produits reçus.
<b>Total</b>	<b>2 292</b>	

Le montant de la rémunération constaté parmi les charges de l'exercice s'élève à 15 628 D HTVA. En outre, les prélèvements sur les revenus et les produits dégagés par lesdits fonds s'élèvent à 19.006 D HTVA.

### 32.2.2. Transactions réalisées avec le Groupe ATB

#### 32.2.2.1 Arab Tunisian Bank ATB

Unifactor est titulaire de deux comptes courants en Dinar ouverts sur les livres de l'ATB agence SAADI, Le Solde de chaque compte est comme suit :

Devise	Solde (en DT)	Sens du compte
Dinars	8.427.419	Solde Crédeur
Dinars	146	Solde Débiteur

#### 32.2.2.2 Arab Tunisian développement ATD

##### - Certificats de dépôt

Au cours de l'année 2021, l'ATD a souscrit plusieurs certificats de dépôt émis par UNIFACTOR d'un montant de 73.500.000 D. Les intérêts inscrits dans les comptes de charges s'élèvent à 756.444 D.

##### - Les fonds gérés

Le montant des Fonds à Capital Risque mis à la disposition de l'ATD Sicar, antérieurement à 2021, et gérés pour le compte de l'Union de Factoring, s'élève, au 31 décembre 2021, à **13.086 KDT** répartis par fonds conformément au tableau ci- dessous :

Fonds Gérés	Montant en KDT	Conditions de rémunération
FG 2020	2.743	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2019	2.647	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2018	2.450	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2017	1.925	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2016	1.830	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2015	1.187	- Une commission annuelle de gestion de 1,75% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2007	304	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
<b>Total</b>	<b>13.086</b>	

Le montant de la rémunération constaté parmi les charges de l'exercice s'élève à 217.507 D HTVA. En outre, les prélèvements sur les revenus et les produits dégagés par lesdits fonds s'élèvent à 593.811 D HTVA.

### 32.2.3 Transactions réalisées avec le Groupe Amen Bank

Unifactor est titulaire de deux comptes courants en Dinar ouverts sur les livres de l'Amen Bank Siege et Centre Urbain Nord, Le Solde de chaque compte est comme suit :

Devise	Solde (en DT)	Sens du compte
Dinars	3 752 619	Solde Crédeur
Dinars	46 716	Solde Crédeur

### 32.2.4 Transactions réalisées avec le Groupe CARTE

#### Contrat d'affacturage

- ❖ UNIFACTOR a signé en date du 8 Juillet 2019 avec la SOCIETE D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES DE MEGRINE « SEPCM », devenu actionnaire au mois de Février 2021 avec une participation de 2,27% du capital d'UNIFACTOR et dont la Carte est Administrateur, un contrat d'affacturage avec recours avec les conditions suivantes :

Plafonds (Initialement 500 MD)	1.000 MD
Fonds de Réserves (10%)	50 MD
Commission d'Affacturage	0,8%
Commission de signature de BAO	0,55%
Commission de Financement	TMM+5

L'encours actuel est de 608 MD avec un fonds de réserves de 158 MD. Le volume des factures achetées s'élève à 1.507 MD et les différentes commissions perçues s'élèvent à 27 MD.

#### **Certificat de dépôts :**

Au cours de l'année 2021, LA CARTE a souscrit plusieurs certificats de dépôt émis par UNIFACTOR d'un montant de 19.000.000 D. Les intérêts inscrits dans les comptes de charges s'élèvent à 410.210 D.

#### **32.2.5 Transactions réalisées avec les dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>DG</b>		<b>Administrateurs</b>	
	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2021</b>	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2021</b>
Avantages à court terme	508.011	284.444	360.000	360.000
Indemnités de fin de contrat de travail	-	100 000	-	-
<b>Total</b>	<b>508.011</b>	<b>384.444</b>	<b>360.000</b>	<b>360.000</b>

#### **33-Note sur les événements postérieurs à la date de clôture**

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date. Ils ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

A noter que la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2022-02, parue le 04 Mars 2022, a instauré une modification dans le calcul des provisions collectives par la méthode de référence de la BCT. Toutefois, la société Union de Factoring a maintenu sa méthode interne de calcul des provisions collectives, sans aucun impact de la nouvelle circulaire.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring**

**I- Rapport d'audit sur les états financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Union de Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan net de **188 327 KDT** et un bénéfice net de **4 278 KDT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section

« Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Paragraphes d'observation**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations suivantes :

- 3.1** Union de Factoring a fait l'objet au cours de l'exercice 2019, d'un contrôle social couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Par courrier daté du 5 Février 2020, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a notifié à la société le montant des cotisations complémentaires à payer au titre de ces exercices d'un montant de 390 KDT. Une réponse à la notification du résultat de contrôle a été envoyée aux autorités de contrôle dans les délais. Au 31 décembre 2019, pour couvrir les risques résiduels, la société a procédé à la constatation d'une provision pour risques et charges d'un montant de 100 KDT.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise.



3.2 La société Union de Factoring a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur différents impôts et taxes au titre de la période allant du 1 Janvier 2017 au 31 décembre 2019. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à 1.499.067 DT dont 801.745 DT des pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société en date du 7 Février 2022 contestant certains chefs de redressement.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours et l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Nous notons que ces paragraphes d'observation n'ont pas d'incidence sur notre opinion.

#### **4. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 11 mars 2021.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne de nature à impacter notre opinion. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la société.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 30 mars 2022**

**Les Commissaires aux Comptes**

**ECC MAZARS  
BORHEN CHEBBI**



**Cabinet CPA Tunisie  
Imen MANSOURI**



## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

### **Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, et les articles 29 et 30 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Aucune nouvelle convention n'a été portée à notre connaissance pour 2021.

#### **B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, dont voici les principaux volumes réalisés :

- ❖ UNIFACTOR a conclu lors des exercices précédents avec la CARTE des contrats d'assurances qui couvrent : Assurances Automobile, Assurances groupe maladie, Assurances Responsabilité civil, Assurances indemnité de départ à la retraite, Assurances Risques Divers, Assurances crédit domestique et Assurances crédit à l'Import. La prime payée au titre de l'année 2021, toutes branches confondues s'élève à **390 MD**.
- ❖ UNIFACTOR a conclu des conventions avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque détaillées comme suit :

Fonds Gérés	Montant en MD	Conditions de rémunération
FG 2020	2 743	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié.
		- Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2019	2 647	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié.
		- Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2018	2 450	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié.
		- Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2017	1 925	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié.
		- Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2016	1 830	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié.
		- Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2015	1 570	- Une commission annuelle de gestion de 1,75% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié.
		- Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2007	304	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié.
		- Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
<b>Total</b>	<b>13 469</b>	

Les différents fonds ont généré des revenus et des charges s'élevant respectivement à **594 MD** et **218 MD**.

- ❖ UNIFACTOR a conclu deux conventions en date du 15 Mars 2013 et le 2 Juin 2014 avec la SICAR INVEST, dont la BNA est administrateur, et relative à la gestion d'un fonds à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque respectivement de 1 420.000 DT et 1.330.000 DT, la société SICAR INVEST perçoit :

Fonds Gérés	Montant en MD	Conditions de rémunération
FG 2014	1.330	Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés.
		- Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure a un an. - Une commission de 5% sur les produits reçus.
FG 2013	1.420	Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés.
		- Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure a un an. - Une commission de 5% sur les produits reçus.
<b>Total</b>	<b>2.750</b>	

Les deux fonds ont généré des revenus et des charges s'élevant respectivement à **19 MD** et **16 MD**.

- ❖ UNIFACTOR a confié à la Société BNA Capitaux la tenue de ses registres de titres de capital et de titres des créances.

En contrepartie du service rendu, UNIFACTOR règle à la BNA Capitaux une rémunération annuelle forfaitaire de :

- Mille Dinars (1.000 D) pour la tenue du registre des obligations.
- Huit Cent Dinars (800 D) pour la tenue du registre des actions.

Cette convention est valable pour une durée d'une année à compter du 1 Janvier 2016 et renouvelable par tacite reconduction.

Les charges comptabilisées au titre de l'année 2021, s'élèvent à 1.800 D.

- ❖ UNIFACTOR a signé en date du 8 Juillet 2019 avec la SOCIETE D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES DE MEGRINE « SEPCM », devenu actionnaire au mois de Février 2021 avec une participation de 2,27% du capital d'UNIFACTOR et dont la Carte est Administrateur, un contrat d'affacturage avec recours avec les conditions suivantes :

Plafonds (Initialement 500 MD)	1.000 MD
Fonds de Réserves (10%)	50 MD
Commission d'Affacturage	0,8%
Commission de signature de BAO	0,55%
Commission de Financement	TMM+5

L'encours actuel est de 608 MD avec un fonds de réserves de 158 MD. Le volume des factures achetées s'élève à 1.507 MD et les différentes commissions perçues s'élèvent à 27 MD.

### **C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau

II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- ❖ La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009 et révisée par décision du conseil d'administration du 16 Juillet 2012, du 05 Mars 2014 et du 6 Mars 2015. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de 125.383 Dinars, d'une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 dinars par an et d'une indemnité de départ net de 100 000 Dinars en cas de non-faute grave.
- ❖ Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par l'AGO en date du 30 Avril 2021, pour une enveloppe nette de la retenue à la source d'un montant de 156.000 Dinars.
- ❖ La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit, les membres du Comité de Crédit et les membres du Comité des Risques a été fixée par l'AGO réunie en date du 30 Avril 2021, sur proposition du conseil et a été fixée à une enveloppe nette de la retenue à la source d'un montant de 132.000 Dinars.

- ❖ Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se détaillent comme suit:

En DT

Désignation	DG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice y compris le passif	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice y compris le passif	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	508.011	284.444	360.000	360.000
Indemnités de fin de contrat de travail	-	100 000		-
<b>Total</b>	<b>508.011</b>	<b>384.444</b>	<b>360.000</b>	<b>360.000</b>

Tunis, le 30 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

**ECC MAZARS**  
**BORHEN CHEBBI**



**Cabinet CPA Tunisie**  
**Imen MANSOURI**

